



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Selon l'annexe D, OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR §1910.1200 et SIMDUT 2015, dans conformité avec la loi sur les produits dangereux (HPA, telle que modifiée) et les exigences de la loi sur les produits dangereux Règlement sur les produits (RPD).

1. Identificationétiquette du produit

Nom du produit **Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite**

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Application Huile moteur.
Utilisations déconseillées Éviter la formation de brouillards.

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Groupe Industriel Motosel Inc.
 407- 204, rue Cayer
 Coquitlam, C.-B. V3K 5B1
 Canada

Numéro d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 604-629-8733
Téléphone d'urgence (24h/24) Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangersClassification de la substance ou du mélange

Réglementation OSHA/SIMDUT Ce produit n'est pas dangereux selon la norme de communication des risques de l'OSHA et selon les critères de danger des réglementations sur les produits dangereux.
Statut

Dangers physiques Non classés

Dangers pour la santé Non classés

Dangers environnementaux Non classés

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC non classé

Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/informations sur les composantsMélanges

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Huile de base hydrogénée	15 - <40%
Numéro CAS : 64742-54-7	
Classification	

Aspic. Tox. 1 - H304

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

Commentaires sur la composition Le pourcentage/concentration exact est retenu en tant que secret commercial conformément à 29 CFR 1910.1200.

4. Premiers secours**Description des premiers secours**

informations générales	Consulter un médecin si les troubles persistent. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin personnel.
Inhalation	Déplacez la personne affectée à l'air frais et gardez-la au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie aérienne dégagée. Desserrez les vêtements serrés comme le col, la cravate ou la ceinture.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Donnez quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêtez si la personne affectée se sent malade car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf sous la direction du personnel médical. En cas de vomissements, la tête doit être maintenue basse afin que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Maintenir une voie aérienne dégagée. Desserrez les vêtements serrés comme le col, la cravate ou la ceinture.
Contact avec la peau	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.
Lentilles de contact	Rincer immédiatement à grande eau. Retirez toutes les lentilles de contact et ouvrez grand les paupières à part. Continuez à rincer pendant au moins 10 minutes.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter un équipement de protection approprié lors de tout sauvetage.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

informations générales	Voir la section 11 pour des informations supplémentaires sur les risques pour la santé. La sévérité des symptômes décrits variera en fonction de la concentration et de la durée de l'exposition.
Inhalation	L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, y compris maux d'estomac. Les vapeurs du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, entraînant les mêmes symptômes que l'inhalation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Lentilles de contact	Peut causer une irritation temporaire des yeux.

Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Remarques pour le médecin	Traiter de façon symptomatique.
Traitements spécifiques	Aucun traitement spécial requis.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Éteindre avec de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie adaptés à l'incendie environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Dangers spécifiques	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser lorsqu'ils sont chauffés, en raison d'une accumulation de pression excessive. Contient des hydrocarbures. Le produit n'est pas miscible à l'eau et se répandra à la surface de l'eau.
Combustion dangereuse des produits	Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.
Conseils aux pompiers	
Actions de protection pendant la lutte contre l'incendie	Éviter de respirer les gaz ou les vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et les éloigner de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau bien après l'extinction du feu. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs et protéger les hommes qui bouchent la fuite.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) à pression positive et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements standard de pompier, y compris les casques, les bottes de protection et les gants, qui offrent un niveau de protection de base lors d'incidents chimiques, sont définis par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, par les directives provinciales sur la santé et la sécurité au travail ou par les normes de la NFPA, le cas échéant.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

précautions personnelles	Aucune action ne doit être entreprise sans formation appropriée ou impliquant un risque personnel. Tenir le personnel inutile et non protégé à l'écart du déversement. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivez les précautions pour une manipulation sans danger décrites dans cette fiche de données de sécurité. Lavez soigneusement après avoir traité un déversement. Utiliser un équipement de protection adapté aux matériaux environnants.
---------------------------------	---

Précautions environnementales

Précautions environnementales	Eviter le rejet dans le milieu aquatique.
--------------------------------------	---

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Absorber le déversement avec un matériau inerte et sec et le placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Rincer la zone contaminée à grande eau. Lavez soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales.
------------------------------	---

Référence à d'autres sections	Pour la protection individuelle, voir la section 8. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13.
--------------------------------------	---

7. Manipulation et STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisation	Lisez et suivez les recommandations du fabricant. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Manipulez soigneusement tous les emballages et conteneurs pour minimiser les déversements. Gardez le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter la formation de brouillards. Éviter tout contact avec le produit utilisé. Ne pas réutiliser les contenants vides.
----------------------------------	---

Conseils généraux hygiène du travail	Laver rapidement si la peau est contaminée. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Changer de vêtements de travail tous les jours avant de quitter le lieu de travail.
---	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stockier à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Protégez les contenants contre les dommages.
--------------------------------	---

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées dans la section 1.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

commentaires Les constituants suivants sont les seuls constituants du produit qui ont une PEL, une TLV ou une autre limite d'exposition recommandée. À l'heure actuelle, les autres constituants n'ont pas de limites d'exposition connues.

Dans des conditions susceptibles de générer des brouillards, les limites d'exposition suivantes sont recommandées : Limite d'exposition à long terme (8 heures TWA) : 5 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes) : 10 mg/m³

Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Fournir une ventilation adéquate. Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air.

Protection des yeux/du visage

Des lunettes conformes à une norme approuvée doivent être portées si une évaluation des risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. L'équipement de protection individuelle pour la protection des yeux et du visage doit être conforme à la norme OSHA 1910.133 et/ou à la réglementation canadienne sur la santé et la sécurité au travail, DORS/ 86-304, partie XII (12.6), et à toute réglementation provinciale pertinente relative à la santé et à la sécurité au travail. Les protections suivantes doivent être portées : Lunettes anti-éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains

Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée doivent être portés si une évaluation des risques indique qu'un contact avec la peau est possible. Le gant le plus approprié doit être choisi en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir des informations sur le temps de rupture du matériau du gant. Pour protéger les mains des produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme OSHA 1910.138 et/ou au règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/ 86-304, partie XII (12.9), et démontrer qu'ils sont imperméables au produit chimique et résistent à la dégradation. En tenant compte des données spécifiées par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et les changer dès qu'une détérioration est détectée. Des changements fréquents sont recommandés.

Autre protection de la peau et du corps

Des chaussures appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme approuvée doivent être portés si une évaluation des risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Nettoyer le matériel et la zone de travail tous les jours. De bonnes procédures d'hygiène personnelle doivent être mises en place. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire conforme à une norme approuvée doit être portée si une évaluation des risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Fournir une ventilation adéquate. Grands déversements : Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être portée.

Exposition environnementale contrôles

Non considéré comme dangereux pour l'environnement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

Liquide.

Couleur

Ambre.

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Odeur	Hydrocarbure doux.
Seuil olfactif	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion	Pas disponible.
Point d'ébullition initial et plage	Pas disponible.
point de rupture	224°C Coupe ouverte Cleveland. [ASTM D 92]
Taux d'évaporation	Pas disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas disponible.
La pression de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	0,8498
Solubilité(s)	Pas connu.
Coefficient de partage	Pas disponible.
La température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	88,5 cSt à 40 °C 14,3 cSt à 100 °C [ASTM D 445]
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés oxydantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant.
Point de feu	240°C Coupe ouverte Cleveland. [ASTM D 92]
Point d'écoulement	- 40°C [ASTM D 97]

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Voir les autres sous-sections de cette section pour plus de détails.
La stabilité	Stable à des températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé conformément aux recommandations. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Il n'existe aucune condition connue susceptible d'entraîner une situation dangereuse.
Matériaux à éviter	Aucun matériau ou groupe de matériaux spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit pour produire une situation dangereuse.
Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé et stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes : Gaz ou vapeurs nocifs.

11. Informations toxicologiquesInformations sur les effets toxicologiques

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Effets toxicologiques	Non considéré comme un danger pour la santé selon la législation en vigueur.
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Remarques (DL ₅₀ orale)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Notes (DL₅₀ cutanée)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Remarques (CL₅₀ inhalation)	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données animales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Génotoxicité - in vitro	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
CIRC cancérogénicité	Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</u>	
STOT - exposition unique	Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible après une seule exposition.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</u>	
STOT - exposition répétée	Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible après une exposition répétée.
<u>Danger d'aspiration</u>	
Danger d'aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
informations générales	Aucun danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits variera en fonction de la concentration et de la durée de l'exposition.
Inhalation	L'inhalation prolongée de concentrations élevées peut endommager le système respiratoire.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, y compris maux d'estomac. Les vapeurs du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, entraînant les mêmes symptômes que l'inhalation.
Contact avec la peau	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Lentilles de contact	Peut causer une irritation temporaire des yeux.
Voie d'exposition	Ingestion Inhalation Contact avec la peau et/ou les yeux

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Organes cibles Aucun organe cible spécifique connu.

Considérations médicales Troubles cutanés et allergies.

Informations toxicologiques sur les ingrédients.Huile de base hydrogénéeToxicité aiguë - orale

Remarques (DL₅₀ orale) LD₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - cutanée

Remarques (DL₅₀ cutanée) LD₅₀ >5000 mg/kg, Cutané, Lapin Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - inhalation

Remarques (inhalation CL₅₀) CL₅₀ >5.53 mg/l, Inhalation, Rat Information du dossier REACH.

Corrosion/irritation cutanée

Données animales Dose : 0,5 ml, 24 heures, Lapin Score d'érythème/escarre : aucun érythème (0). Score d'œdème : aucun œdème (0). Informations sur le dossier REACH.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Oeil sérieux
dommage/irritation** Dose : 0,1 ml, 72 heures, information du dossier REACH pour lapin.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test Buehler - Cobaye : Non sensibilisant. Informations sur le dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Mutation génétique : négative. Informations sur le dossier REACH.

Génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique : Négatif. Informations sur le dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL > 1000 mg/kg/jour, Oral, Rat Information du dossier P REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement : - LOAEL : 125 mg/kg/jour, Cutané, Rat Dossier REACH information.

12. Informations écologiques

Écotoxicité Non considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir effets dangereux sur l'environnement.

Toxicité Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations écologiques sur les ingrédients.Huile de base hydrogénéeToxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LL₅₀, 96 heures : > 100 mg/l, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques EL₅₀, 48 heures : > 10000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEL, 72 heures : > 100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite**Persistance et dégradabilité****Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.**Informations écologiques sur les ingrédients.****Huile de base hydrogénée****Biodégradation** Eau - Dégradation 31 : 28 jours
Intrinsèquement biodégradable.**Potentiel bioaccumulatif****Potentiel bioaccumulatif** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.**Coefficient de partage** Pas disponible.**Mobilité dans le sol****Mobilité** Pas de données disponibles.**Autres effets indésirables****Autres effets indésirables** Aucun connu.**13. Considérations relatives à l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****informations générales**

La production de déchets doit être minimisée ou évitée dans la mesure du possible. Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire. L'élimination de ce produit, des solutions de traitement, des résidus et des sous-produits doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

Méthodes d'élimination

Éliminez les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via une entreprise agréée d'élimination des déchets. Les déchets d'emballage doivent être collectés pour être réutilisés ou recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devrait être envisagée que lorsque le recyclage n'est pas possible. Les déchets ne doivent pas être éliminés non traités dans les égouts à moins d'être entièrement conformes aux exigences de l'autorité locale de l'eau.

14. Informations sur les transports**Général**

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, DOT, TDG).

Numéro ONU**N° ONU (international)** N'est pas applicable.**Désignation officielle de transport de l'ONU****Nom d'expédition (International)** N'est pas applicable.**Classe(s) de danger pour le transport****Étiquettes de transport**

Aucun signe d'avertissement de transport requis.

Groupe d'emballage**Groupe d'emballage (International)** N'est pas applicable.**Dangers environnementaux**

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Substance dangereuse pour l'environnement

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N'est pas applicable.

Zone POINT TIH N'est pas applicable.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC N'est pas applicable.

15. Informations réglementaires

Références réglementaires OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR §1910.1200 Hazardous Products Regulation (SOR/2015-17) Transportation of Dangerous Goods Regulations -SOR/2015-100.

Réglementations fédérales américaines

SARA Section 302 Substances extrêmement dangereuses Quantités de planification du seuil de niveau II Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

CERCLA/Superfund, Substances dangereuses/Quantités à déclarer (EPA) Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

SARA Substances extrêmement dangereuses EPCRA Quantités à déclarer Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Rapport sur les émissions SARA 313

Les ingrédients suivants sont répertoriés ou exemptés :

Dithiophosphate d'alkyle de zinc

1,0 %

Prévention des rejets accidentels CAA Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Catégories de danger SARA (311/312) Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Produits chimiques hautement dangereux OSHA Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Réglementations des États américains

Proposition 65 de la Californie sur les cancérigènes et les toxines reproductives Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

"Points chauds" des toxiques atmosphériques de Californie (AI) Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

"Points chauds" des toxiques atmosphériques de Californie (A-II) Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Liste des directeurs californiens des substances dangereuses Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Liste "Droit de savoir" du Massachusetts Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Liste "Droit de savoir" du Rhode Island Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Huile moteur entièrement synthétique SAE 0w-20, 0w-30, 5W-30 SAP réduite

Liste "Droit de savoir" du Minnesota Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Liste "Droit de savoir" du New Jersey Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Liste "Droit de savoir" de Pennsylvanie Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

Inventaires

Canada - DSL/NDSL

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis - TSCA

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis - Notification d'exportation TSCA 12(b)

Aucun des ingrédients n'est répertorié ou exempté.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	CAS = Service des résumés chimiques ; N° CE = numéro de la Commission européenne ; GHS = Système général harmonisé ; OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail ; SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail ; DOT = ministère des Transports ; TMD = Règlement sur le transport des marchandises dangereuses ; IMDG = marchandises dangereuses maritimes internationales ; IATA = Association internationale du transport aérien ; SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act ; CERCLA = Environnement Complet ; EPCRA = Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; TSCA = Loi sur le contrôle des substances toxiques ; LD/LC/EC = dose létale, concentration létale/concentration d'effet pour 50 % de la population ; CSEO = concentration sans effet global ; NOEL = niveau sans effet global ; REACH = enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques ; STOT-RE = toxicité pour un seul organe cible - exposition répétée ; STOT-SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique ; PBT = Persistant, Bioaccumulable, Toxique ; vPvB = très persistant, très bioaccumulable.
Références littéraires clés et sources de données	Source : Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu
Conseils de formation	Lisez et suivez les recommandations du fabricant. Seul le personnel formé doit utiliser ce matériel.
Commentaires de révision	C'est le premier problème.
Date de révision	23/03/2022
N° FDS	7278
Mentions de danger dans leur intégralité	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Ces informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. Ces informations sont, à la connaissance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie, garantie ou représentation n'est faite quant à son exactitude, sa fiabilité ou son exhaustivité. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation de ces informations à son usage particulier.